



SAHUNE INFOS

décembre 2022



Sommaire

Le mot du maire	p. 2-3
La vie communale	p. 4-5
Les évènements	p. 6-7
Les travaux et réalisations	p. 7
La parole aux associations	p. 8-9
Les projets	p. 9
Les opérations comptables	p. 10
Le Parc à Sahune	p. 11
Infos pratiques	p. 12

Le mot du maire

Nous arrivons au terme de l'année, c'est l'occasion pour moi de faire un petit tour d'horizon sur les faits qui ont marqués 2022.

Le réchauffement climatique qui se fait sentir a eu pour conséquences plusieurs épisodes de canicule durant l'été. Des arrêtés préfectoraux sont entrés en vigueur afin de limiter les usages de l'eau, qui sera un véritable enjeu dans les années à venir. Nous devons en prendre conscience, et utiliser l'eau à sa juste valeur.

Le gel du mois d'avril et la grêle du mois de juin ont une nouvelle fois mis à mal les fruits des agriculteurs, notamment les abricots et les olives dont la récolte sera la plus faible depuis de nombreuses années.

L'inflation que subit la France en ce moment, a pour conséquence une hausse sans précédent du coût de l'énergie. Pour atténuer son impact, nous avons baissé l'intensité de 50 % sur l'éclairage public de la Plaine du Pont, coupé le secteur du lotissement de la Courdenaud de la place publique et du pont de minuit à 6 heures. La traverse du village fera par ailleurs l'objet d'un programme de travaux pour remplacer les ampoules actuelles par des leds.

Le renouvellement du réseau d'eau potable au vieux village et l'extension de l'assainissement collectif au quartier de la Plaine du Moulin sont terminés. Les propriétaires pourront se raccorder dès lors qu'Enedis aura fait le branchement au poste de relevage. Je remercie les propriétaires qui ont accepté une servitude pour le passage des canalisations, ainsi que l'entreprise Brun TP pour la qualité du travail effectué.

La pose du module préfabriqué pour une salle de réfectoire à l'école du vieux village a pris du retard, on espère qu'en janvier 2023, elle pourra être en service. Le but est de supprimer le bus de midi, d'où une économie de près de 20 000 euros par année scolaire.



Concernant la voirie, la commune a dépensé cette année 25 000€ pour l'entretien et le goudronnage des voies communales.

Concernant l'urbanisme, le PLU est opérationnel depuis fin janvier. Il est consultable sur le site Internet sahune.fr ou sur le site de Géoportail de l'urbanisme.

Un accord a été passé avec le groupe Valrim (L'habitat Dauphinois) pour la réalisation du lotissement au quartier Reillane. Neuf lots de terrains ou de maisons pourront être proposés à la vente.

Parmi les prochains projets à venir, la mise aux normes des vestiaires du stade. Cette année ce sont près de 50 licenciés qui ont signé au club. Merci à tous les bénévoles et les dirigeants qui assurent le bon fonctionnement de cette association.

Le renouvellement du réseau d'eau potable aux quartiers de la Buse et de Saint Jean est prévu pour fin 2023 début 2024.

L'idée d'une bibliothèque a été évoquée également, si des personnes volontaires sont prêtes à assurer la gestion de celle-ci.

Dernièrement, une marche contre les violences faites aux femmes a eu lieu à Sahune. La nombreuse mobilisation montre aux victimes qu'elles peuvent avoir le soutien de l'opinion publique pour le combat qu'elles mènent contre leur agresseur.

Cette année, deux nouveaux agents communaux ont été recrutés.

Une secrétaire, Nadia Jaouadi, en remplacement de Cécile Gauthier qui a pris sa retraite après 34 ans de service aux communes, et un agent d'entretien Jean Richaud qui vient le jeudi en complément de Éric Marchand en place depuis 3 ans.

En septembre un nouveau commerce a vu le jour, Coumtaï. Yan et Xavier Colussi se sont installés en tant que restaurateurs accompagnés de leur 2 enfants. Nous leurs souhaitons beaucoup de réussite dans leur nouvelle aventure. Ils prennent la succession du restaurant Dauphiné Provence après le départ à la retraite bien méritée de Josette et Claude Aumage.

Les festivités ont pu reprendre après 2 années d'interruptions liées au Covid.

La foire a connu un véritable succès avec une équipe du comité des fêtes profondément renouvelée et deux co-présidents motivés à sa tête.

Les activités au vieux village connaissent également un nouvel élan avec l'adhésion de nouvelles personnes au sein de l'association.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de venir s'installer dans notre commune, que le meilleur accueil leur soit réservé.

Grâce à l'effort de tous et malgré un contexte économique difficile, Sahune est une commune attractive avec ses commerces, ses associations, ses projets.

Son climat et ses paysages favorisent la venue des touristes qui sont plus nombreux d'années en années. Continuons ensemble à œuvrer pour Sahune.

C'est sur cette note positive que je vous donne rendez-vous le dimanche 8 janvier à 17 h pour démarrer ensemble la nouvelle année dans un moment de convivialité.

**Tous les Sahunaises et Sahunais sont conviés
à la cérémonie des vœux de la municipalité
Dimanche 8 janvier 2023 à 17h
À la salle polyvalente**

La vie communale

Les écoles du Regroupement pédagogique intercommunal

Les effectifs sont stables en cette rentrée 2022-2023 avec 16 élèves au cycle 1 à la maternelle de Sahune, 19 élèves au cycle 2 (CP, CE1, CE2) à Curnier et 16 élèves au cycle 3 (CM1, CM2) à Sahune (vieux village).

Les projets musique, lire et faire lire, école et cinéma et provençal notamment, ont tous été très appréciés des élèves et des familles et ont été reconduits à la rentrée pour les 3 cycles.

Le projet danse avec la chorégraphe professionnelle Julie Patois a été très apprécié par les enfants mais également par les familles qui ont pu profiter d'un joli spectacle de restitution du projet au printemps sur la place. Le partenariat avec le PNR des Baronnies provençales fonctionne toujours très bien. En 2021-2022, le cycle 1 a travaillé sur l'eau, le cycle 2 sur les plantes médicinales et le cycle 3 a terminé un projet de 2 ans avec l'association Aventic (Association de la vallée de l'Eygues pour le numérique et les technologies de l'information et de la communication) et Sophie Deplus, conteuse professionnelle. Ce projet a permis aux élèves de créer une balade contée numérisée dans le vieux village.

En 2022-2023, c'est principalement le cycle 2 qui bénéficiera d'un projet Parc, autour des oiseaux.

Enfin, les 3 cycles seront de nouveau réunis pour un projet commun. Après la danse, ce sera cette année autour du cirque, en partenariat avec l'association des Pilles.

Concernant l'organisation pédagogique, les enseignantes de cycle 1, Sylvie Perrin, et cycle 3, Sabine Faraut Mora, ont conservé leur poste. Au cycle 2, à l'école de Curnier, l'enseignante Nathalie Revel Bruas a fait le choix d'un mi-temps hebdomadaire. Mirabelle Gouat a été nommée pour compléter ce mi-temps.



Notre doyen, Pierre Bertrand

Né à Sahune le 30 décembre 1928, Pierre Bertrand fêtera ses 94 ans en cette fin d'année. Marié en 1959 avec Marie-Thérèse Deydier, ils ont célébré leurs 63 ans de mariage.

Ensemble; ils ont eu cinq enfants, trois filles et deux garçons, et ont eu la joie d'accueillir 11 petits-enfants.

Il a exercé tout au long de sa carrière le métier d'agriculteur, avec des oliviers et jusqu'à une cinquantaine de brebis. Il a également été un des premiers Sahunais à avoir planté des abricotiers en 1950.

Il a également à son actif 2 mandats de conseiller municipal et a été administrateur du Crédit agricole.



L'état civil

Naissance

Aure Quintre, née le 1er mars

Olympe Giroud, née le 14 août

Mariage

Jean-Clair Cerclerc et Marie-Christine Merlin, le 29 janvier

Pacs

Sylvie Maurin et Gérard Bompard, le 31 janvier

Déborah Mourre et Renaud Lozouet, le 24 octobre

Décès

Jacques Guillaume, le 20 février

Pierre Bordarier, le 9 mars

Alain Vassy, le 19 août

Josiane Mourier, le 28 octobre

Aimé Gomez, le 11 novembre

Une pensée pour nos voisins montréalais qui nous ont quittés cette année, Christian Bartheye et Francis Clier.

Les agents municipaux : un départ à la retraite et deux arrivées

Cette année, notre secrétaire de mairie Cécile Gauthier Fournier a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle a commencé sa carrière en 1983 au Sivom de Rémuzat, puis a travaillé dans 6 communes du secteur dont Sahune en tant que secrétaire de mairie. Dans sa carrière, elle aura côtoyé une quinzaine de maires. Lors de son pot de départ organisé en juin sur la place du village, Marc Bompard l'a décrite comme une employée modèle, toujours volontaire et dynamique, même lorsqu'il fallait venir travailler le samedi, pour les mariages, ou le dimanche pour les élections. Sa compétence et sa sympathie manqueront à tous !

Elle a été remplacée par Nadia Jaouadi qui travaillait précédemment à la mairie de Venterol. Bonne retraite à Cécile et bienvenue à Nadia !



Nous accueillons également depuis cet été Jean Richaud qui vient effectuer l'entretien extérieur de la commune chaque jeudi, en complément du travail réalisé par Eric Marchand.

La simplification du geste de tri des déchets

La simplification des consignes de tri a été mise en place au printemps 2021. Il semble cependant nécessaire de faire un nouveau rappel car on constate encore de nombreuses erreurs voire des incivilités.

L'extension des consignes de tri à tous les plastiques facilite le geste du tri : il suffit de déposer l'ensemble de ses emballages en plastique dans le conteneur de tri jaune + les emballages et briques en carton + emballages en métal (y compris les petits métaux) ainsi que l'ensemble des papiers-journaux-revues-magazines et les cartonnettes dans les conteneurs jaunes de tri sélectif (en vrac, contenants vidés mais pas lavés).

Les encombrants et déchets verts doivent être apportés à la déchèterie intercommunale de Nyons (voir horaires p. 12).

Simplification du geste de tri :
Tous vos emballages se trient !

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU MÉMO-TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

Cartonnettes
Briques alimentaires
Bouteilles et flacons en plastique
Emballages métalliques
Papiers

NOUVEAU !
Tous les emballages en plastique
et
Tous les emballages en métal

CARTONS

Pliés

VERRE

DÉCHÈTERIES
Nyons
Buis-les-Baronnies
Séderon

Les évènements

La fête du troc au printemps : un beau moment de partage et d'échange

L'association pour l'animation sociale du Haut Nyonsais (AASHN) a investi la place du village pour y organiser la première édition de la fête du troc. Après le succès rencontré depuis plusieurs années par le troc de vêtements bi-annuel, Manon et Olivia, les deux animatrices de l'association et toute leur équipe avaient décidé d'élargir le troc aux objets et aux plantes mais également de proposer plusieurs ateliers et animations autour du système d'échange et de partage : le carrousel des jardiniers, un stand de réparation de vélos, un stand d'informations sur les différentes manières d'échanger et autres initiatives locales liées au troc.

La belle journée ensoleillée a participé à la pleine réussite de cet évènement et de nombreux visiteurs ont défilé et déambulé sur la place tout au long de la journée.



Le marché, nouvelle formule

Chaque mercredi soir de mai à septembre, le marché saisonnier de producteurs et artisans investit la place du village. Avec cette année, deux grandes nouveautés : l'ouverture de la buvette ainsi que la présence du camion pizzas qui stationnait habituellement dans la rue du village. Une vingtaine d'exposants étaient présents cette année, des fidèles et habitués depuis 2 ans mais également des nouveaux qui viennent enrichir l'offre de ce petit marché de producteurs et artisans à l'ambiance conviviale et chaleureuse. Des animations et stands ponctuels ont également proposés tout au long de la saison.



La marche contre les violences faites aux femmes



À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la désormais traditionnelle marche contre les violences en Baronnies a été organisée fin novembre par la sénatrice Marie-Pierre Monier, la conseillère départementale Pascale Rochas et le Collectif « Femmes, des citoyennes à part entière », en partenariat avec la commune et le collectif Ruban Blanc Drôme.

Le départ s'est fait devant la Maison du Parc des Baronnies provençales après un discours d'accueil de la présidente Nicole Peloux.

A l'issue de la marche et après plusieurs prises de parole et témoignages, les participants ont partagé un pot offert par la commune.

La journée communale

Organisée chaque année le 8 mai pour entretenir le village, débroussailler des chemins communaux, nettoyer les abords des poubelles. Ambiance conviviale garantie avec un repas offert par la commune à l'issue de la matinée de travail.

Le vieux village prend un coup de jeune

Plusieurs animations ont permis aux visiteurs de découvrir le vieux village cet été :

- les visites guidées, qui avaient déjà rencontré le succès l'été dernier,
- des balades contées, organisées par la conteuse professionnelle Sophie Deplus, qui a également concrétisé un projet avec les élèves de l'école du vieux village (cycle 3) et l'association Aventic qui gère l'espace public numérique : une balade contée numérique enregistrée sur une radio portable,
- une exposition de peintures en monotypes réalisées par l'artiste Jean-François Jeannet.



La Pause du Frère

Chaque dernier mercredi du mois, de 13h30 à 16h30, la place du village s'anime.

Ce temps de rencontre et d'échange est organisé à l'initiative de deux responsables du diocèse de Valence, dont dépend la paroisse Notre Dame du Haut Nyonsais .

Cécile Hasslauer et Pierre Fontaine viennent ainsi partager avec les habitants de la paroisse, qu'ils soient de confession catholique ou non, un moment convivial pour simplement discuter de choses et d'autres.

L'idée leur est venue après les longs mois de confinements et autres restrictions lorsqu'ils ont remarqué que les gens ne sortaient plus de chez eux et que ce goût du partage avec l'autre semblait disparu. La Pause du Frère a également lieu à La Motte Chalancon le même jour le matin.

Les travaux et réalisations

Un défibrillateur au stade et une formation

Une formation pour apprendre à utiliser un défibrillateur et les gestes de premier secours a eu lieu en mars à la salle polyvalente. Elle était ouverte gratuitement à tous les Sahunais et une trentaine d'habitants avaient répondu présent. Cette formation était dispensée par un responsable de la société Cardiosecours qui vient d'installer un nouveau défibrillateur au stade.

Dix ans après celui qui avait été installé devant la mairie, c'est donc un deuxième appareil dont la commune est désormais équipée



Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement

En 2022, la tranche suivante des travaux d'assainissement, débutés en 2015 avec la construction de la nouvelle station d'épuration, s'est poursuivie avec une extension au quartier du Moulin. Cette phase des travaux avait été jugée prioritaire suite à une étude réalisée dans le cadre de la rédaction du schéma directeur de l'assainissement. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Merlin, qui a déjà accompagné la commune à plusieurs reprises lors de précédents travaux. Une réfection du réseau d'eau potable au quartier du vieux village a également été réalisée.

Le coût global de ces travaux (AMO, MOE, études, divers et imprévus compris) s'élève à 614 197 €HT.



Dans les écoles

- un projet d'installation d'une salle de restauration à l'école du vieux village
- une réfection du système de chauffage à l'école du vieux village et dans le logement communal situé au 1er étage du même bâtiment réalisée cet été
- l'aménagement d'un local de rangement à l'école maternelle réalisé au printemps.

La parole aux associations

Comité des fêtes

- Samedi 4 février : concours de belote
- Vendredi 14 juillet : fête nationale
- Samedi 26 et dimanche 27 août : foire et fête annuelle

Le comité foire, rebaptisé comité des fêtes depuis un an, avec également l'entrée de nouveaux bénévoles se porte fort bien.

Sa force est la présence de garçons et filles de tous âges, les jeunes apportant des idées nouvelles et les plus anciens une expérience importante. Déjà pour le loto en décembre, le succès était là.

Le 14 juillet lors de la soirée buffet buvette dj, les visiteurs ont aussi répondu présents, mais c'est pour la foire et fête fin août que la foule sans doute record a savouré un programme varié et attendu.

Une trentaine de bénévoles travaillent dans une parfaite collaboration pour que cette réussite soit au rendez-vous. Cette saison 2023, nous poursuivrons ce dynamisme qui donne à présent à toute une région cette attente de fêtes et foire réputées avec ces animations souvent très spécifiques

Merci à toute l'équipe.

Gérard Bompard et Robin Duroselle, co-présidents



Crédit photo : J. Garaix

L'association sportive

L'AS a repris cette saison 2022/2023 à petit pas... Dès fin juillet avec pour les Séniors un nouvel éducateur venant de Rémuzat, Jérôme Crozet, ancien gardien de but pendant de nombreuses saisons à Nyons puis à Autre Provence.

Les premiers entraînements étaient faibles en participants ce qui nous a obligés à déclarer forfait pour le 1^{er} match de championnat. Mais un sursaut a permis d'augmenter le nombre de licenciés. Aujourd'hui, on compte 24 licenciés séniors. Les entraînements sont suivis par plus de 16 joueurs en moyenne.

Les vétérans ont aussi quelques difficultés, le nombre diminue mais ils essaient d'honorer leur calendrier. Pour les jeunes, le départ de Franck a été peut-être une cassure, surtout le passage des U10 au collège, ne leur permettent plus de venir s'entraîner. L'AS à qui la chance peut sourire, un nouvel habitant de la commune, footeux, professeur à Carpentras et à Valence s'occupe assidûment des U6 et des futurs U10. Les horaires d'entraînement sont modifiés les mercredis en période scolaire de 14 h à 16 h.

Il sera aidé comme la saison passé par Sébastien un gendarme de Rémuzat - La Motte. Tous nos espoirs sont pour les U10 et U6, les diverses démarches auprès du District Grand Vaucluse de Football afin que nos jeunes soient intégrés dans des poules avec des équipes pas trop lointaines.

Le 1^{er} Mai nous avons renoué avec le traditionnel méchoui sur la place avec plus de 150 convives. Le loto annuel en juillet a connu un grand succès. Je dois remercier l'ensemble des joueurs et bénévoles qui ont œuvré pour ces réussites

Au cours de l'année 2023, de nouvelles animations sont prévues avec Gâteau des Rois, repas des séniors et aussi les festivités traditionnelles et peut-être une surprise.

Je remercie la municipalité qui a toujours voté et versé les subventions et qui met à notre disposition les infrastructures. Mon souhait pour les mois à venir est que le projet de mise aux normes des vestiaires avec salle de réunion soit finalisé avec le concours de la municipalité, tous les partenaires institutionnels et la FFF grâce aux fonds du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)

Je voudrais terminer en ayant une pensée émue pour notre trésorier depuis 1978.

Henri Graugnard, président



Les Amis du vieux Sahune

Notre association continue ses travaux de remise en valeur du vieux village : amélioration et réalisation d'un mur longeant la grande rue ; il est prévu de végétaliser et arborer ce secteur proche du cœur du vieux village :

- Continuité des travaux au jeu de paume
- Amélioration et entretien du sentier botanique
- Débroussaillage et tonte gazon en saison printanière

Comme en 2021, nous avons proposé en 2022 chaque mercredi du mois de juillet et août des visites guidées aux touristes présents dans notre région. Ces visites restent toujours positives et trouvent un bon écho auprès de ceux qui les saisissent.

L'association en ce mois de novembre a perdu un de ses membres Aimé Gomez âgé de 82 ans décédé à Marseille le 11 novembre 2022.

Aimé, malgré une santé fragile avait passé durant ces deux dernières années une bonne partie de son temps à Sahune. A chaque journée alors que nous étions sur le site, Aimé appréciait venir nous rencontrer et bavarder, voire trinquer avec nous. Aimé avait peint le tableau de la chapelle de Saint Joseph, tableau venu décorer et égayer l'écomusée mais aussi dans « la salle des amis » la fresque conjointement avec Paul Russier. Cette fresque représentait la vie économique de Sahune au 19^{ème} siècle.

Une soirée conviviale dédiée à l'Association est en préparation. Elle sera animée par Jean-Bernard Plantevin et son équipe et aura lieu le samedi 4 mars 2023 à la salle des fêtes de la Mairie.

N'oubliez pas de consulter notre site internet : <http://amis-vieux-sahune.fr/> mis à jour régulièrement par notre secrétaire.

André Félix, président

Les projets

- Une mise aux normes des vestiaires du stade et la réalisation d'une salle de réunion
- La réhabilitation du 1er étage de la mairie, avec la mise en place d'une bibliothèque communale ou associative et la création d'un logement communal
- Un changement de revêtement dans la cour de l'école du vieux village
- Le projet de lotissement au quartier Reillane et de logements au centre du village
- Une réfection de l'aire de jeux sur la place du village
- Un renouvellement des jardinières dans le village
- Une réflexion sur la circulation aux abords de la Maison du Parc



Les opérations comptables

Commune			
 FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	65 253	Remb /rémunérations du personnel	4665
Dont : Electricite 6 839€, Téléphone 4505€, Maintenance 5038€, Réceptions 1473€, Fourn Petit Equipement 4548€, Entretien terrains 9152€, batiments 4834€, Voiries 8847€...		Vente de produits, Prestations services..	17071
Charges de Personnel	84 866	Impôt locaux	187576
Amortissements	17 646	Dotations Etat Département Région	92089
Indemnités Cotisation retraite et formation élus	21 516	FCTVA reversement sur Trx N-1	2416
Service d'incendie Départemental	6 557	Département Dotation Voirie	12431
Pnr)	59 602	Produits financiers	2
Subv.fonctionnement Associations	13 072	Revenus des immeubles	17674
Intérêts des emprunts	66	Amortissement Subventions Investiss	5912
Revers dot voirie à CCBDP	12 431		
Provisions	66,00		339836
	281 075,00		
 INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Amortissements	5912	Amortissements	17646
Emprunts (capital) et Cautions	2998	FCTVA Revers sur Trx N-1	8750
Frais liés à l'urbanisation + frais d'études	7980	Taxe d'aménagement	480
Subvention Equipement Versées	4297	Région	13223
Cantine école primaire vieux village (en cours)	42900	Département	54397
Changement chaudière fioul par pompe à chaleur école primaire vieux village	20600	Amendes Police	9832,00
Aménagement rangement école maternelle	6397		104328
Mobilier / Matériel bureau et informatique	1689		
Point d'eau incendie quartier Moulin	4970		
	97743		
Eau et Assainissement			
 FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges caractère général (Electricité, Analyse Et	9230	Vente eau et ass	72754
Trx entretien réseaux	12140	Amortissements	41860
Redevance agence de l'eau	6603		114614,00
Intérêts des emprunts	2960		
Amortissements	58398,00		
Charges exceptionnelles Servitudes	400		
	89731		
 INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunts (capital)	13878	FCTVA Revers sur Trx N-1 fond divers	138396
Amortissements	41860	Amortissements	58398
Travaux	516964	Subventions	10481,00
	572702		207275
Dans l'attente du versement des subventions (DETR, Département, Agence de l'eau) fin 2022/début 2023 le résultat est à ce jour déficitaire			

Le Parc à Sahune

La nuit démesurée

Depuis juillet dernier, la Maison du Parc propose une exposition : « la Nuit démesurée ». Inaugurée en présence de Sylvie Durbet-Giono (la fille de Jean Giono), cette exposition temporaire (visible jusqu'en 2024) est une invitation au songe. Si vous ne l'avez pas encore fait, venez visiter gratuitement ce lieu dédié à la découverte et à l'interprétation du massif des Baronnies provençales !

C'est accompagné de Jean Giono, l'écrivain que la nuit inspira beaucoup, que vous pourrez vous immerger dans cette nuit de plus en plus rare, cette nuit extraordinaire. Celle qui surprend et garde encore tout son mystère. Organisée en quatre grandes parties (la nuit aveugle, la nuit animale, la nuit des Hommes et la nuit cosmique), cette exposition, accessible à tous, a été conçue pour accueillir les visiteurs de 7 à 99 ans !

A l'instar de quelques autres zones privilégiées, le Parc possède encore un ciel nocturne très préservé de la pollution lumineuse. Un avantage dû à sa position géographique, à un fort enclavement en raison d'un relief vigoureux, à son éloignement des grands centres urbains et aussi à sa faible densité de population.



Crédit photo : C. Apack

Le Parc, candidat au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé »

Saviez-vous que la qualité d'un ciel nocturne se mesure ? On appelle ça la magnitude. Elle permet de voir si l'observation astronomique est de bonne qualité et d'évaluer le niveau de gêne causé par la pollution lumineuse. Dans les Baronnies provençales, le ciel nocturne est de très bonne qualité et peut être observé plus de 300 nuits par an grâce aux conditions météorologiques favorables ! Un atout que le Parc naturel régional des Baronnies provençales a inscrit dans sa Charte : on s'engage pour la protection et la valorisation de la qualité du ciel nocturne. Pour ce faire, on ne vise pas moins que l'obtention du label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE) délivré par l'International DarkSky Association (IDA). Seuls 18 lieux dans le monde peuvent se vanter de l'avoir, dont trois en France. Le dossier de candidature au label RICE est exigeant. Il implique le soutien et la participation de tous, collectivités, entreprises, habitants pour garder des nuits de qualité.

Ecoutez la Nuit des Baronnies provençales !

Tendez l'oreille et suivez-nous : on vous amène écouter les paysages et la vie de celles et ceux qui Sons(t) d'Ici, dans un grand bain sonore capté au sein même des Baronnies provençales. Deux épisodes du podcast du Parc, les « Sons d'ici », vous proposent une expérience immersive et inspirante à vivre depuis chez vous, aujourd'hui, au cœur de la nuit des Baronnies :

Episode 14 : La nuit démesurée. Elle est de plus en plus rare la nuit noire. Elle est mystérieuse et pleine de secrets. Elle nous attire et nous donne envie de la parcourir. Sébastien Trebosc, éducateur à l'environnement et Eric Dautriat, passionné par l'écrivain Jean Giono, vous donnent rendez-vous dans la forêt de Beynaves pour arpenter les sentiers de la nuit où la biodiversité nocturne fait écho à l'imaginaire et à la littérature de Jean Giono. Où les mots et les sons nous invitent à la découverte de cette nuit démesurée.

Episode 04 : La nuit dans le Parc. Un observatoire, un ciel étoilé d'une qualité presque irréprochable, de la passion et des compétences. Voici tous les ingrédients pour comprendre le lien entre la nuit et la pollution lumineuse. Frédéric Charfi, astronome nous reçoit à l'observatoire astronomique de Vaison-la-Romaine, ville porte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour éclairer notre lanterne.

Pour écouter les « Sons d'ici », rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.baronnies-provencales.fr/les-baronnies-provencales/sons-dici-le-podcast-du-parc>.

Infos pratiques

PÔLE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL DU PAYS NYONSAIS BARONNIÉS (PSMS)



MAISON SOCIALE DES 3 VALLÉES - 26110 CURNIER

À CURNIER

Vous trouverez :

- Le CSI (Centre de Santé Infirmier)
- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Tel: 04 75 27 42 06 (répondeur en dehors des heures d'ouverture)
mail : accueil@psms.fr site: sante-domicile-curnier.fr ou psms.fr



À NYONS
57, avenue Frédéric Mistral
26110 NYONS

Vous trouverez :

- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Permanence téléphonique et répondeur au
04 75 27 42 06 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)
Ménage, repassage, courses, cuisine, présence et aide au moment des repas, aide aux démarches administratives, promenades, vie sociale et citoyenneté, soutien moral, ...

Permanence téléphonique et répondeur au 04 75 26 58 57

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou d'une maladie apparentée)

Par convention avec l'équipe spécialisée Alzheimer de Valréas

CRÉDIT
D'IMPÔT
50% (*)

(*) : vous renseigner lors de l'inscription sur les conditions réglementaires

Mairie :
04 75 27 40 40
mairie.sahune@wanadoo.fr
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h à 18h
Vendredi de 10h à 12h

Agence postale :
04 75 27 40 00
Du lundi au vendredi de
13h30 à 16h

**Espace public numérique
et Maison des services au
public**

06 25 23 56 01
06 14 86 45 36
Mardi de 9h30 à 12h30
et de 18h à 20h
Mercredi de 9h30 à 12h30
Vendredi de 14h à 17h

La commune sur Internet
Site : sahone.fr
Facebook :
Mairie de Sahune

Marché hebdomadaire
Le mercredi de 18h à 20h
de mai à septembre

LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE
Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS

Guide pratique

Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie
Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès au gardien à chaque passage.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

Pour les particuliers	Pour les professionnels
<ul style="list-style-type: none"> ► Les apports sont limités à 1m3 par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés. (Voir liste pages intérieures). ► Le volume maximal autorisé des Déchets Dangereux des Ménages est de 50 litres par semaine. (Voir liste pages intérieures). ► Les badges sont à retirer à l'accueil de la Communauté de communes sur justificatif de domicile de moins de 3 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> ► L'accès à la déchèterie est payant dès le premier m3 déposé. ► Les apports sont limités à 2m3 par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés. (Voir liste pages intérieures). ► Les tarifs sont fixés par délibération n°1133 du 13 juillet 2011. ► Les déchets toxiques et/ou dangereux des professionnels ne sont pas acceptés à l'exception des piles.

Communauté de Communes des BARONNIÉS EN DRÔME PROVENÇALE
170 rue Ferdinand Fert - Z.A. Les Laurons
26110 Nyons
Tél. 04 75 26 34 37 - Mail : ccbdp@cc-bdp.fr
Site internet : www.cc-bdp.fr

Accueil du public
du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Communauté de communes des BARONNIÉS en DRÔME PROVENÇALE

Quelques rappels pour le bien-être de tous et l'entretien de la commune :

- Pensez à trier vos déchets. Les poubelles prévues à cet effet sont situées au pont et à l'entrée ouest du village.

- Pensez à entretenir votre terrain (obligation légale de débroussaillage par arrêté préfectoral)

Plus d'informations sur le site :
www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html